

Les immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger dans un contexte de pénurie d'enseignants en français à l'extérieur du Québec

par Marc Frenette, Tomasz Handler, Émilie Lavoie et Ndeye Diouf

Date de diffusion : le 6 novembre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger dans un contexte de pénurie d'enseignants en français à l'extérieur du Québec

par

Marc Frenette[®] et Tomasz Handler

Division de l'analyse et de la modélisation économiques et sociales
Statistique Canada

Émilie Lavoie et Ndeye Diouf

Division de la recherche et de la mobilisation des connaissances
Direction de la planification et la recherche, à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

11F0019M N° 487

2025008

ISSN 1205-9161

ISBN 978-0-660-79362-7

DOI: <https://www.doi.org/10.25318/11f0019m2025008-fra>

le 6 novembre 2025

Direction des études analytiques Documents de recherche

La série Direction des études analytiques : documents de recherche permet de faire connaître les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction des études analytiques et les collaborateurs. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, l'immigration, la scolarité et les compétences, la mobilité du revenu, le bien-être, le vieillissement, la dynamique des entreprises, la productivité, les transitions économiques et la géographie économique. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires et suggestions.

Tous les documents de la série Direction des études analytiques : documents de recherche font l'objet d'une révision interne et d'une révision par les pairs. Cette démarche vise à faire en sorte que les documents soient conformes au mandat de Statistique Canada à titre d'organisme statistique gouvernemental et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes méthodes professionnelles.

Tout en respectant la politique, les lignes directrices et les principes généraux du *Manuel de la politique administrative du Conseil du Trésor* relatifs à l'emploi du féminin dans les écrits gouvernementaux, dans les textes qui traitent de collectivités, l'emploi du masculin générique est utilisé pour des raisons stylistiques et d'économie d'espace.

Remerciement

La présente étude a été financée et menée conjointement par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada.

Table des matières

Résumé.....	5
1 Introduction.....	6
2 Contexte politique.....	7
3 Données et méthodes.....	8
4 Résultats	10
4.1 Les immigrants francophones qui ont reçu une formation d'enseignant à l'étranger et qui résident à l'extérieur du Québec.....	12
4.2 Les immigrants francophones qui ont reçu une formation d'enseignant à l'étranger et qui travaillent comme enseignants en français à l'extérieur du Québec.....	17
5 Conclusion	23
6 Annexe.....	25
Bibliographie.....	26

Résumé

L'enseignement du français pendant les années formatrices est important pour le bilinguisme officiel, particulièrement à l'extérieur du Québec, où le français n'est pas la langue parlée majoritaire. Or, des rapports récents semblent indiquer que plusieurs provinces à l'extérieur du Québec pourraient faire face à une pénurie d'enseignants d'expression française. L'une des façons de remédier à cette pénurie consiste à recruter activement et à retenir des immigrants francophones qui ont terminé leur formation d'enseignant. Pourtant, on sait peu de choses sur le rôle potentiel et réel des immigrants à cet égard, c'est-à-dire la taille du groupe, l'endroit où ces immigrants s'établissent, s'ils finissent par utiliser leur diplôme en enseignement et s'ils enseignent en français. La présente étude vise à répondre à ces questions au moyen des données du Recensement de la population, qui contiennent des renseignements sur la première langue officielle parlée, la langue utilisée au travail, le statut d'immigrant, le plus haut niveau de scolarité atteint, le domaine d'études, le lieu de résidence et le lieu de travail. L'étude porte principalement sur la comparaison des immigrants francophones de 18 à 60 ans qui ont reçu une formation d'enseignant à l'étranger (à l'extérieur du Canada) (IFFEE) avec leurs homologues non immigrants qui ont reçu leur formation d'enseignant dans n'importe quel pays (francophones non immigrants ayant une formation d'enseignant [FNIFE]).

L'étude révèle qu'en 2021, une proportion plus faible d'immigrants de 18 à 60 ans étaient francophones et avaient terminé leur formation d'enseignant comparativement aux non-immigrants du même groupe d'âge. Parmi les principaux groupes de comparaison, une proportion semblable de IFFEE et de FNIFE résidait à l'extérieur du Québec. Les IFFEE vivant à l'extérieur du Québec étaient plus susceptibles de résider à Toronto, en Alberta et en Colombie-Britannique, mais moins susceptibles de résider dans le reste de l'Ontario (sauf à Ottawa, où ils étaient à peu près aussi susceptibles de résider) et au Nouveau-Brunswick. Parmi les IFFEE, le lieu d'études et la catégorie d'admission de la personne immigrante étaient fortement associés à la probabilité de résider à l'extérieur du Québec. Plus précisément, les IFFEE qui avaient étudié au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique et en République démocratique du Congo étaient les plus susceptibles de résider à l'extérieur du Québec, tandis que ceux qui avaient étudié en Algérie étaient les moins susceptibles (parmi les lieux d'études que l'on pouvait examiner séparément). En ce qui concerne la catégorie d'admission de la personne immigrante, les IFFEE de la catégorie économique étaient moins susceptibles de résider à l'extérieur du Québec que les IFFEE de la catégorie des réfugiés. Les IFFEE occupés étaient beaucoup moins susceptibles de travailler comme enseignants que les FNIFE occupés. Parmi les IFFEE, le lieu de travail, le lieu d'études et la catégorie d'admission de la personne immigrante étaient fortement associés à la probabilité de travailler dans l'enseignement. Plus précisément, les IFFEE travaillant à l'extérieur du Québec étaient beaucoup plus susceptibles d'être employés comme enseignants en français que leurs homologues travaillant au Québec. Les IFFEE qui avaient étudié en Égypte, en Côte d'Ivoire, en Algérie, en France et au Liban étaient les plus susceptibles de travailler comme enseignants en français, tandis que les IFFEE de la catégorie économique étaient plus susceptibles de travailler comme enseignants en français que leurs homologues de la catégorie du regroupement familial ou de la catégorie des réfugiés.

Mots clés : enseignants, immigration, francophone, pénuries de main-d'œuvre

1 Introduction

Le Canada est un pays bilingue comptant deux langues officielles : le français et l'anglais. Alors que près du quart des Canadiens considèrent le français comme leur première langue officielle parlée, cette population est très concentrée dans la province du Québec. Néanmoins, des populations francophones importantes existent dans plusieurs régions à l'extérieur du Québec. Ces populations sont souvent appelées communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), terme qui s'applique également aux communautés anglophones du Québec. Le dynamisme économique et culturel des CLOSM repose en grande partie sur des populations solides de travailleurs qualifiés de langue officielle minoritaire.

Comme l'a démontré Frenette (2024), de nombreuses CLOSM francophones (désignées ci-après comme « communautés francophones en situation minoritaire » [CFM]) ont de la difficulté à recruter et à retenir des travailleurs qualifiés de langue officielle minoritaire. Par exemple, le Nouveau-Brunswick a enregistré une perte nette de 1 jeune francophone qualifié sur 5 (19 %) qui a terminé ses études postsecondaires entre 2010 et 2017, et qui a été suivi pendant deux ans après l'obtention de son diplôme. Les pertes nettes au Nouveau-Brunswick étaient plus importantes chez les titulaires d'un grade (1 sur 4). Alors que des réponses politiques adaptées à de tels problèmes de recrutement et de maintien en poste sont une question ouverte, le fait d'offrir une bonne éducation en français au cours des premières années peut se traduire par l'apport initial d'un plus grand nombre de travailleurs francophones qualifiés dans les CFM. Cela peut aussi se traduire par des compétences plus élevées en français chez les anglophones de la communauté.

Au Canada, les élèves des écoles primaires et secondaires disposent généralement de trois cheminements pour recevoir un enseignement en français, selon la disponibilité : fréquenter une école de langue française¹, participer à un programme d'immersion en français dans une école de langue anglaise ou apprendre le français comme langue seconde dans une école de langue anglaise. Or, une étude approfondie semble indiquer qu'il y a des pénuries d'enseignants dans les programmes d'immersion en français et dans les programmes de français langue seconde partout au Canada. Plus précisément, 42 % des directeurs d'écoles offrant un programme d'immersion en français ont déclaré faire face à des pénuries, et 36 % ont signalé des pénuries dans d'autres programmes de français langue seconde (qui englobent parfois un programme d'immersion en français) lors d'un sondage mené de décembre 2020 à août 2021 (SOCIUS, 2021). Il y a aussi des indications selon lesquelles la pénurie d'enseignants en français pourrait être plus répandue. Par exemple, les pénuries d'enseignants en Ontario devraient s'aggraver à compter de 2027 parce que la province prévoit un grand nombre de départs à la retraite à ce moment-là, et l'enseignement en français (ainsi que la technologie connexe) devrait être particulièrement touché².

L'une des stratégies pour remédier à la pénurie d'éducateurs de langue française consiste à recruter et à maintenir en poste des immigrants francophones qui détiennent des titres de compétences étrangers en enseignement. Cette approche pourrait aider à répondre à la demande d'enseignants qualifiés, particulièrement dans les régions hors Québec. Toutefois, on dispose de peu de renseignements sur le rôle potentiel et réel des immigrants à cet égard, c'est-

1. L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garantit le droit à l'instruction en français pour les ayants droit qui font partie des CFM (ou à l'instruction en anglais pour les ayants droit qui résident au Québec). Les enfants d'ayants droit francophones comprennent ceux dont la langue maternelle des parents est le français, ceux dont les parents ont fréquenté une école de langue française au Canada ou ceux dont un frère ou une sœur a fréquenté une école de langue française au Canada.

2. Cette prévision est fondée sur une série de documents d'information préparés pour le nouveau ministre de l'Éducation de l'Ontario (nommé le 16 août 2024) et obtenus par la Presse canadienne. Pour en savoir plus, consultez la page <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/ontario-teacher-shortage-ministry-of-education-1.7339837> (disponible en anglais seulement).

à-dire la taille de ce groupe, les régions où ces immigrants ont tendance à s'établir au Canada, s'ils utilisent leurs titres de compétences en enseignement une fois qu'ils sont au Canada et s'ils sont employés à titre d'enseignants en français. La présente étude vise à combler ces lacunes d'information en offrant une analyse des données du Recensement de la population. Cet ensemble de données contient plusieurs éléments d'information clés utilisés dans la présente étude, dont la première langue officielle parlée, la langue utilisée au travail, le statut d'immigrant, le plus haut niveau de scolarité atteint, le domaine d'études, le lieu de résidence et le lieu de travail. L'étude porte essentiellement sur la comparaison des immigrants francophones de 18 à 60 ans qui ont reçu leur formation d'enseignant à l'étranger (IFFEE) avec leurs homologues non immigrants qui ont reçu leur formation d'enseignant au Canada ou à l'étranger. Ainsi, le présent travail de recherche vise à donner des éclaircissements sur la prévalence des IFFEE dans le paysage de l'enseignement en français hors Québec.

La section suivante décrit le contexte politique qui sous-tend la stratégie du Canada en matière de bilinguisme officiel, d'éducation et d'immigration. Vient ensuite une description des données et de la méthodologie utilisées dans l'étude. Les résultats sont présentés dans la troisième section, puis résumés dans la section de la conclusion.

2 Contexte politique

En 2021, le gouvernement fédéral a publié un document intitulé *Français et anglais : vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*, qui proposait des réformes pour moderniser la *Loi sur les langues officielles* (Patrimoine canadien, 2021). Selon ce document, de vastes consultations ont révélé que la plupart des Canadiens voient maintenant les langues officielles d'un bon œil et qu'ils transcendent les tensions du passé. Le document met en lumière trois grands enjeux de la loi actuelle, à savoir qu'elle doit mieux s'harmoniser avec l'évolution de la jurisprudence sur les droits linguistiques, soutenir les communautés francophones hors Québec en raison du déclin de la transmission du français et améliorer les mécanismes d'application de la *Loi*. Afin de répondre à ces enjeux, six principes directeurs ont été proposés, soit la reconnaissance des dynamiques linguistiques, la promotion de l'apprentissage des deux langues officielles, le renforcement des institutions qui appuient les CLOSM, la protection et la promotion du français, le renforcement des exigences fédérales en matière de bilinguisme, et l'examen périodique de la *Loi sur les langues officielles*.

L'un des principes clés consiste à promouvoir l'apprentissage des deux langues officielles. Le document propose plusieurs mesures administratives pour attirer et retenir les enseignants francophones, notamment :

- créer un corridor d'immigration francophone réservé aux enseignants;
- donner la priorité au recrutement d'enseignants de langue française dans le prochain Plan d'action pour les langues officielles;
- élaborer un cadre unifié de reconnaissance des titres de compétences en enseignement partout au Canada.

Le 15 mai 2023, la Chambre des communes a adopté le projet de loi C-13, intitulé « *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois* ». Cette loi vise à moderniser et à renforcer la *Loi sur les langues officielles* en favorisant l'égalité du français et de l'anglais, tout en protégeant le français en reconnaissant son statut de langue minoritaire au Canada et en Amérique du Nord. La *Loi* souligne notamment l'engagement du gouvernement canadien à soutenir les CFM en renforçant l'immigration de francophones afin de rétablir leur poids démographique. Par ailleurs, elle comprend des mesures visant à favoriser l'acceptation et la valorisation du français et de l'anglais ainsi que l'apprentissage dans sa propre

langue tout au long de la vie, depuis la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires, en particulier dans les CLOSM. En outre, la *Loi* préconise la création d'un plan d'action révisé pour appuyer ces initiatives (gouvernement du Canada, 2023a, 2023b). De ce fait, le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 a été proposé et prévoit des investissements importants pour améliorer l'enseignement dans la langue française (Patrimoine canadien, 2023). Le plan comprend les mesures suivantes :

- 16,3 millions de dollars sur cinq ans pour le recrutement et le maintien en poste d'enseignants francophones dans les CFM;
- Jusqu'à 15,2 millions de dollars pour le recrutement et le maintien en poste d'enseignants dans les écoles de langue française en situation minoritaire;
- 242,8 millions de dollars sur quatre ans pour soutenir les programmes de français langue seconde à l'échelle nationale.

Pour faire progresser et consolider ces objectifs, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a annoncé, le 16 janvier 2024, un nouvel ensemble de politiques et de programmes dans le cadre du plan d'action quinquennal (IRCC, 2024). IRCC souligne que cette initiative comprend un nouveau corridor pour les enseignants de langue française, un financement accru pour le soutien des communautés francophones et une sélection ciblée. Le gouvernement investira plus de 137 millions de dollars sur cinq ans à l'appui de cette et d'autres initiatives prioritaire. L'initiative établit des cibles ambitieuses pour l'admission de nouveaux immigrants dans les CFM, dont le but est de favoriser la croissance et la vitalité de ces communautés. Ces cibles renvoient précisément à la proportion d'immigrants d'expression française admis dans les CFM, cibles qui ont été révisées pour se situer à 8,5 % en 2025, à 9,5 % en 2026 et à 10,0 % en 2027³.

Il est important de mentionner que l'étude actuelle (comme on le décrit dans la section suivante) porte sur la situation qui a précédé ces initiatives. Toutefois, les résultats pourraient tout de même servir à éclairer les politiques et les stratégies futures en matière d'immigration, d'établissement ou de maintien en poste.

3 Données et méthodes

La présente étude est consacrée à un groupe d'immigrants qui pourrait contribuer à réduire la pénurie d'enseignants en français au Canada, particulièrement à l'extérieur du Québec : les IFCEE. Plusieurs questions se posent, à savoir « quelle est la proportion d'immigrants que représentent les IFCEE? », « où les IFCEE s'établissent-ils? » et « les IFCEE travaillent-ils comme enseignants en français, surtout à l'extérieur du Québec? »

Pour répondre à ces questions, l'étude s'appuie principalement sur le Recensement de la population de 2021, mais les résultats sont également présentés au moyen du Recensement de la population de 2016, dans la mesure du possible. Le Recensement de la population comprend plusieurs variables utiles aux fins de la présente analyse, notamment la première langue officielle parlée, la langue utilisée au travail, le statut d'immigrant, le plus haut niveau de scolarité atteint, le domaine d'études, le lieu de résidence et le lieu de travail.

L'étude porte principalement sur la comparaison des IFCEE de 18 à 60 ans, un groupe de 4 685 personnes au Canada (dont 3 985 au Québec et 700 à l'extérieur du Québec) en 2021 avec leurs homologues non immigrants qui ont suivi leur formation d'enseignant n'importe où

3. Pour en savoir davantage, consultez les pages <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/ontario-teacher-shortage-ministry-of-education-1.7339837> (disponible en anglais seulement), <https://francopresse.ca/immigration/2024/10/24/ottawa-reduit-immigration-permanente-mais-augmente-sa-cible-francophone/>, et <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2024/10/plan-des-niveaux-dimmigration-2025-2027.html>.

(francophones non immigrants ayant une formation d'enseignant [FNIFE]). En 2021, Les FNIFE formaient un groupe d'environ 102 000 personnes au Canada (dont 85 845 au Québec et 16 155 hors Québec). Les IFTEE sont définis comme étant des francophones (selon leur première langue officielle parlée) qui sont immigrants (à l'exclusion des immigrants admis avant 1980) et qui ont terminé leur formation d'enseignant⁴ à l'extérieur du Canada. Les FNIFE sont des francophones non immigrants qui ont terminé leur formation d'enseignant dans n'importe quelle région du monde.

Deux résultats principaux sont examinés dans l'étude. Le premier est la proportion des IFTEE qui résidaient à l'extérieur du Québec, et le deuxième, celle des IFTEE employés⁵ qui travaillaient comme enseignants francophones à l'extérieur du Québec⁶. Ces mesures fournissent une estimation du rôle « potentiel » et « réel » des immigrants pour remédier à la pénurie d'enseignants francophones à l'extérieur du Québec, c'est-à-dire la part potentielle des IFTEE disponibles pour travailler comme enseignants francophones à l'extérieur du Québec, et la part réelle des IFTEE qui travaillent comme enseignants francophones à l'extérieur du Québec. À titre de référence, ces résultats sont également mesurés pour les FNIFE.

Le concept d'« enseignant francophone » repose sur trois éléments d'information : le secteur d'activité, la profession exercée et la langue utilisée au travail. Premièrement, les enseignants sont répertoriés en fonction du secteur d'activité (écoles primaires et secondaires) et de la profession (enseignants, directeurs d'école et administrateurs de programmes d'enseignement, que l'on désignera ci-après comme « enseignants »). Ensuite, les enseignants sont classés comme des enseignants francophones s'ils ont déclaré utiliser le français « exclusivement », « principalement » ou « de manière égale » au travail. Les enseignants qui n'ont pas indiqué utiliser le français (« aucune mention ») ou qui ont indiqué l'utiliser « régulièrement », mais sans préciser qu'il s'agissait de la langue le plus souvent utilisée, n'ont pas été considérés comme des enseignants francophones.

Après avoir comparé ces résultats entre les deux groupes d'intérêt (IFTEE et FNIFE), l'étude se poursuit par un examen des facteurs liés à la probabilité que les IFTEE résident à l'extérieur du Québec ou travaillent comme enseignants francophones à l'extérieur du Québec dans un cadre multivarié (au moyen d'une série de modèles de probabilité linéaires⁷). Les covariables utilisées aux fins de cette analyse comprennent des variables démographiques (le sexe⁸ et, pour les résultats professionnels, le lieu de travail) et les caractéristiques des immigrants (âge à

4. Dans la présente étude, les programmes de formation des enseignants sont des programmes menant à un grade et sont désignés par les codes suivants de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) de 2021 (utilisés dans le Recensement de la population de 2021) : 13.0101, 13.0201, 13.0202, 13.0203, 13.0299, 13.1017, 13.1018, 13.1019, 13.1202, 13.1203, 13.1205, 13.1206, 13.1207, 13.1208, 13.1212, 13.1301, 13.1302, 13.1303, 13.1305, 13.1306, 13.1307, 13.1308, 13.1309, 13.131, 13.1311, 13.1312, 13.1314, 13.1315, 13.1316, 13.1317, 13.1318, 13.1319, 13.132, 13.1321, 13.1322, 13.1323, 13.1324, 13.1325, 13.1326, 13.1327, 13.1328, 13.1329, 13.133, 13.1331, 13.1332, 13.1333, 13.1335, 13.1337, 13.1338 et 13.1339. La CPE de 2011 (utilisée dans le Recensement de la population de 2016) ne comprend pas les codes 13.1212 et 13.1339.

5. Les personnes devaient avoir un emploi à un moment donné depuis le 1^{er} janvier de l'année de référence du Recensement de la population, soit en 2015 pour le Recensement de 2016, et en 2020 pour le Recensement de 2021.

6. Les caractéristiques sociodémographiques et les caractéristiques des immigrants des IFTEE sont plus ou moins semblables à celles des IFTEE occupés (voir le tableau A1 en annexe).

7. Les effets de probabilité marginaux de modèles logit et probit étaient plutôt similaires.

8. Les auteurs ont été en mesure d'accéder à la variable binaire de sexe pour le Recensement de la population de 2016, mais pas pour le Recensement de la population de 2021. Par conséquent, pour l'analyse des données du Recensement de 2021, l'étude repose sur la variable binaire du sexe tirée du fichier maître sur les particuliers T1 (données fiscales), qui a été couplé aux données du Recensement de la population.

l'admission, lieu d'études, nombre d'années écoulées depuis l'admission⁹ et catégorie d'admission des immigrants¹⁰). Il convient de mentionner que les FNIFE ne sont pas inclus dans cette analyse puisque, en tant que non-immigrants, ils n'ont aucune caractéristique d'immigrant. Par conséquent, les IFEE et les FNIFE ne sont pas comparés dans un cadre multivarié; ce cadre sert plutôt à examiner les facteurs liés aux résultats principaux des IFEE, le principal groupe d'intérêt de l'étude.

4 Résultats

Avant d'examiner les principaux résultats de l'étude, il est important de comprendre la taille relative des IFEE dans l'ensemble du Canada. Le tableau 1 montre le pourcentage de tous les immigrants et non-immigrants âgés de 18 à 60 ans qui sont des francophones, des francophones ayant une formation d'enseignant ou des francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger (pour les immigrants seulement). Les résultats indiquent qu'une plus faible proportion d'immigrants âgés de 18 à 60 ans étaient francophones en 2021 (10,1 %) comparativement à leurs homologues non-immigrants (24,8 %). Les immigrants de ce groupe d'âge étaient également beaucoup moins susceptibles d'être francophones et d'avoir terminé leur formation d'enseignant (0,2 %) que leurs homologues non-immigrants (0,7 %).

9. Étant donné que l'analyse est effectuée sur une seule année de données (celles de 2021 ou de 2016), le nombre d'années écoulées depuis l'admission représente non seulement les effets du nombre d'années écoulées depuis l'admission, mais aussi ceux de l'année des cohortes d'admission. La séparation des deux effets nécessiterait plus d'un an de données. Cette considération dépasse néanmoins la portée de l'étude, car l'accent est plutôt mis sur le rôle des caractéristiques qui précèdent l'immigration (p. ex. le lieu d'études et la catégorie d'admission des immigrants).

10. Cette information provient des dossiers d'admission des immigrants, qui sont intégrés au Recensement de la population. Les immigrants sont regroupés en trois catégories d'admission : 1) les immigrants économiques (travailleurs qualifiés du volet fédéral, les travailleurs qualifiés sélectionnés par le Québec, la catégorie de l'expérience canadienne, les aidants familiaux, le Programme d'immigration au Canada atlantique, les entrepreneurs du volet fédéral, les entrepreneurs sélectionnés par le Québec, les investisseurs du volet fédéral, les investisseurs sélectionnés par le Québec, les travailleurs autonomes sélectionnés par le Québec et le Programme des candidats des provinces); 2) les immigrants parrainés (il peut s'agir d'époux ou de partenaires, de parents ou de grands-parents, et d'enfants parrainés), que l'on désigne par le terme « catégorie du regroupement familial » dans la présente étude; 3) les réfugiés (les personnes protégées au Canada, les personnes à charge à l'étranger d'une personne protégée au Canada, les réfugiés pris en charge par le gouvernement, les réfugiés parrainés par le secteur privé, les cas d'intérêt public ou de considérations d'ordre humanitaire parrainés par la famille et les immigrants parrainés pour des considérations d'ordre humanitaire). Étant donné l'absence d'information sur la catégorie d'admission des personnes qui ont été admises avant 1980, celles-ci sont exclues de l'étude.

Tableau 1

Pourcentage d'immigrants et de non-immigrants qui sont francophones et qui ont une formation d'enseignant et pourcentage d'immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger, 2016 et 2021

	Immigrants			Non-immigrants	
	Francophones	Francophones ayant une formation d'enseignant	Francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger	Francophones	Francophones ayant une formation d'enseignant
pourcentage					
2021					
Globalement	10,1	0,2	0,1	24,8	0,7
Sexe					
Hommes	10,1	0,1	0,1	24,7	0,3
Femmes	10,0	0,3	0,1	24,9	1,2
Âge					
Moins de 35 ans	9,5	0,1	0,0	22,3	0,5
35 à 44 ans	11,5	0,2	0,1	25,5	1,0
45 ans et plus	9,5	0,3	0,1	27,1	0,9
2016					
Globalement	9,8	0,2	0,1	26,3	0,7
Sexe					
Hommes	9,8	0,1	0,0	26,3	0,3
Femmes	9,7	0,3	0,1	26,3	1,1
Âge					
Moins de 35 ans	10,3	0,1	0,0	23,7	0,5
35 à 44 ans	11,9	0,2	0,1	26,7	1,1
45 ans et plus	8,1	0,2	0,1	28,7	0,7

Notes : Les échantillons portent sur les groupes d'âge de 18 à 60 ans. Sont exclus les immigrants qui ont été admis avant 1980.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et 2021 et fichiers maîtres sur les particuliers T1 de 2017 à 2021.

Bien entendu, certains immigrants reçoivent leur formation d'enseignant après avoir été admis au Canada. Bien que cette démarche puisse remédier à la pénurie d'enseignants, celle-ci est moins éclairante pour les politiques de sélection des immigrants, qui reposent habituellement sur les caractéristiques préalables à l'admission. Le tableau 1 montre également le pourcentage d'immigrants de 18 à 60 ans qui étaient francophones et qui avaient terminé leur formation d'enseignant à l'extérieur du Canada¹¹. Dans l'ensemble, ce chiffre s'établissait à 0,1 % en 2021 (environ la moitié de tous les immigrants francophones ayant une formation d'enseignant). On observe notamment qu'il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes à cet égard, contrairement aux immigrants et aux non-immigrants qui ont suivi leur formation d'enseignant dans n'importe quel pays, où la formation d'enseignant était nettement plus fréquente chez les femmes. Par exemple, 0,3 % des femmes de 18 à 60 ans qui étaient immigrantes étaient francophones et avaient une formation d'enseignant en 2021, comparativement à 0,1 % de leurs homologues masculins. Le tableau montre également que les immigrants plus jeunes (moins de 35 ans) étaient moins susceptibles d'être francophones et d'avoir terminé une formation

11. Les titres scolaires obtenus avant l'admission (notamment le plus haut niveau de scolarité atteint et le domaine d'études) ne sont pas indiqués dans le Recensement de la population. Comme option de rechange, la présente étude porte essentiellement sur les immigrants qui ont obtenu leur formation d'enseignant dans un pays étranger. Cela peut comprendre certains cas où des immigrants ont été admis sans avoir de formation d'enseignant, mais qui en ont terminé une par la suite à l'extérieur du Canada.

d'enseignant à l'étranger que les immigrants plus âgés. Il convient de mentionner que le tableau présente également les résultats de 2016, qui sont très semblables aux résultats de 2021¹².

L'analyse porte maintenant sur les deux principaux résultats de l'étude : ceux des IFTEE qui résident à l'extérieur du Québec et ceux des IFTEE qui travaillent comme enseignants francophones hors Québec.

4.1 Les immigrants francophones qui ont reçu une formation d'enseignant à l'étranger et qui résident à l'extérieur du Québec

La proportion des immigrants francophones qui ont reçu une formation d'enseignant à l'étranger (IFTEE) et qui résident à l'extérieur du Québec va de pair avec le rôle potentiel qu'ils peuvent jouer pour atténuer la pénurie d'enseignants francophones à l'extérieur du Québec, surtout lorsqu'on établit une comparaison avec les FNIFE.

Le tableau 2 présente les proportions d'IFTEE et de FNIFE qui résidaient au Québec ou à l'extérieur du Québec. Les résultats indiquent que 14,9 % des IFTEE résidaient à l'extérieur du Québec en 2021, une proportion presque aussi élevée que celle des FNIFE résidant à l'extérieur du Québec (15,8 %). Cela dit, certaines différences intéressantes se dégagent lorsqu'on examine des provinces ou des villes particulières à l'extérieur du Québec. Par exemple, comparativement aux FNIFE, un nombre moins élevé d'IFTEE résidaient au Nouveau-Brunswick (0,5 % des IFTEE par rapport à 3,4 % des FNIFE) ou dans le reste de l'Ontario, à l'exclusion de la partie ontarienne d'Ottawa–Gatineau et de Toronto (2,5 % des IFTEE par rapport à 4,3 % des FNIFE). En revanche, les IFTEE étaient plus susceptibles de vivre à Toronto (3,9 %), en Alberta (2,2 %) ou en Colombie-Britannique (1,9 %) que les FNIFE (0,8 % à Toronto, 1,6 % en Alberta et 0,9 % en Colombie-Britannique). À peu près les mêmes proportions d'IFTEE et de FNIFE résidaient dans la partie ontarienne d'Ottawa-Gatineau et au Manitoba.

12. Le tableau présente également les résultats par groupe d'âge. Bien que le pourcentage d'immigrants francophones ayant terminé leur formation en enseignement à l'extérieur du Canada soit généralement plus faible chez les personnes de moins de 25 ans, ce résultat est prévisible du fait que de nombreuses personnes de ce groupe d'âge sont trop jeunes pour avoir terminé leur formation dans ce domaine. Après l'âge de 25 ans, aucune différence significative n'a été relevée entre les groupes d'âge.

Tableau 2

Répartition des lieux de résidence des immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger et des non-immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant, 2016 et 2021

	2021		2016	
	Immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger	Non-immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant	Immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger	Non-immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant
	pourcentage			
Québec	85,1	84,2	85,6	81,7
Hors Québec (dans l'ensemble)	14,9	15,8	14,4	18,3
Terre-Neuve-et-Labrador	x	0,0	x	0,0
Île-du-Prince-Édouard	x	0,1	x	0,2
Nouvelle-Écosse	x	0,7	x	0,7
Nouveau-Brunswick	0,5	3,4	0,4	3,8
Ontario	9,0	7,6	8,7	9,0
Ottawa-Gatineau (partie ontarienne)	2,7	2,5	2,8	2,6
Toronto	3,9	0,8	4,2	1,0
Reste de l'Ontario	2,5	4,3	1,6	5,4
Manitoba	0,9	1,0	x	1,1
Saskatchewan	x	0,3	0,5	0,5
Alberta	2,2	1,6	1,6	1,7
Colombie-Britannique	1,9	0,9	2,4	1,1
Yukon	x	0,1	x	0,1
Territoires du Nord-Ouest	x	0,1	x	0,1
Nunavut	x	0,0	x	0,0

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Notes : Les échantillons portent sur les groupes d'âge de 18 à 60 ans. Sont exclus les immigrants qui ont été admis avant 1980.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et de 2021.

Les résultats pour 2016 étaient plus ou moins semblables, tant globalement que selon le lieu de résidence. On relève néanmoins quelques différences par rapport aux résultats de 2021. Par exemple, les proportions d'IFFEE et de FNIFE résidant en Alberta étaient très semblables. Alors qu'il n'a pas été possible de présenter les résultats pour les IFFEE résidant au Manitoba, ceux de la Saskatchewan font apparaître que les IFFEE et les FNIFE résidaient à proportions égales dans cette province.

Par ailleurs, le tableau 3 montre les proportions d'IFFEE et de FNIFE qui résidaient à l'extérieur du Québec en 2021 et 2016, selon l'âge et le sexe. La proportion d'IFFEE résidant à l'extérieur du Québec en 2021 était plus élevée chez les hommes (16,4 %) que chez les femmes (14,2 %). Ce n'était pas le cas pour les FNIFE, dont la proportion d'hommes (15,9 %) résidant à l'extérieur du Québec était presque identique à la proportion de femmes (15,8 %). En 2016, la proportion d'IFFEE de sexe masculin qui résidaient à l'extérieur du Québec (14,6 %) n'était que légèrement plus élevée que celle de leurs homologues de sexe féminin (14,1 %).

Tableau 3

Pourcentage d'immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger et de non-immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant qui résidaient à l'extérieur du Québec, selon le sexe et le groupe d'âge, 2016 et 2021

	Immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger	Non-immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant
	pourcentage	
2021		
Sexe		
Hommes	16,4	15,9
Femmes	14,2	15,8
Âge		
Moins de 35 ans	22,2	11,9
35 à 44 ans	12,7	14,6
45 ans et plus	15,4	19,0
2016		
Sexe		
Hommes	14,6	17,7
Femmes	14,1	18,5
Âge		
Moins de 35 ans	14,0	16,2
35 à 44 ans	10,7	16,6
45 ans et plus	17,9	21,3

Notes : Les échantillons portent sur les groupes d'âge de 18 à 60 ans. Sont exclus les immigrants qui ont été admis avant 1980.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et 2021 et fichiers maîtres sur les particuliers T1 de 2017 à 2021.

En 2021, les IFTEE de moins de 35 ans étaient plus susceptibles de résider à l'extérieur du Québec (22,2 %) que leurs homologues plus âgés (12,7 % chez les 35 à 44 ans, et 15,4 % chez les 45 ans et plus). Ce n'était pas le cas pour les FNIFE, où la proportion de personnes résidant à l'extérieur du Québec était plus élevée chez les groupes d'âge plus âgés. Ce n'était pas non plus le cas en 2016, puisque les IFTEE de moins de 35 ans ont affiché une proportion moyenne de résidents hors Québec (14,0 %).

Le tableau 4 présente les mêmes résultats, à savoir les proportions d'IFTEE résidant à l'extérieur du Québec, mais selon le lieu d'études (IFTEE uniquement). La proportion des IFTEE qui résidaient à l'extérieur du Québec en 2021 variait considérablement selon le lieu d'études. Les personnes qui avaient étudié en Algérie (5,7 %) étaient les moins susceptibles de résider à l'extérieur du Québec parmi les pays qui pouvaient être déclarés. À l'autre extrémité du spectre, les personnes qui avaient étudié au Royaume-Uni (62,5 %), aux États-Unis d'Amérique (50,0 %) et en République démocratique du Congo (46,2 %) étaient les plus susceptibles de résider à l'extérieur du Québec. Celles qui avaient étudié en France se sont également classées au-dessus de la moyenne à cet égard (25,3 %). Il convient de mentionner que la France et l'Algérie étaient de loin les deux lieux d'études les plus courants parmi les IFTEE (voir le tableau A1 en annexe). Les résultats selon le lieu d'études étaient assez semblables en 2016, sauf pour le Royaume-Uni, dont les résultats n'ont pas pu être déclarés.

Tableau 4

Pourcentage d'immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger, qui résidaient ou avaient l'intention de résider à l'extérieur du Québec selon les caractéristiques des immigrants, 2016 et 2021

	2021	2016
	pourcentage	
Lieu d'études		
France	25,3	25,0
Algérie	5,7	4,7
République démocratique du Congo	46,2	41,7
États-Unis d'Amérique	50,0	45,5
Liban	23,1	27,8
Côte d'Ivoire	28,6	33,3
Cameroun	14,3	20,0
Égypte	23,5	x
Suisse	x	45,5
Maurice	x	83,3
Royaume-Uni	62,5	x
Belgique	x	23,1
Haïti	x	37,5
Reste du monde (sauf le Canada)	8,4	6,5
Âge à l'admission		
Moins de 25 ans	22,5	11,1
25 à 34 ans	14,8	14,3
35 à 44 ans	13,5	12,1
45 ans et plus	17,6	26,9
Nombre d'années écoulées depuis l'admission		
0 à 4 ans	23,0	16,8
5 à 9 ans	14,4	12,8
10 à 14 ans	11,4	11,2
15 à 19 ans	10,7	14,1
20 à 24 ans	21,1	20,4
25 ans ou plus	15,0	18,5
Catégorie d'admission des immigrants		
Économique	13,7	13,3
Regroupement familial	16,2	17,2
Réfugiés	20,2	16,2

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Notes : Les échantillons portent sur les groupes d'âge de 18 à 60 ans. Sont exclus les immigrants qui ont été admis avant 1980.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et de 2021.

Le tableau 4 révèle également que les IFEE qui avaient été admis avant l'âge de 25 ans étaient les plus susceptibles de résider à l'extérieur du Québec en 2021 (22,5 %), ce qui n'était pas le cas en 2016 (ceux qui avaient 45 ans ou plus au moment de leur admission étaient alors les plus susceptibles de résider à l'extérieur du Québec). La proportion de personnes résidant à l'extérieur du Québec variait également selon le nombre d'années écoulées depuis l'admission aussi bien en 2021 qu'en 2016, bien qu'il n'y avait pas de tendance uniforme claire. Enfin, les IFEE de la catégorie économique étaient moins susceptibles de résider à l'extérieur du Québec, tant en 2021 qu'en 2016, par rapport à ceux appartenant à la catégorie du regroupement familial et à la catégorie des réfugiés.

À ce stade-ci, il serait prématuré de tirer des conclusions solides sur les facteurs associés à la probabilité de résider à l'extérieur du Québec chez les IFEE. La raison en est que bon nombre des facteurs examinés jusqu'à présent peuvent être corrélés, et qu'il est par conséquent difficile d'attribuer des rôles distincts à l'un ou l'autre de ces facteurs. Un cadre multivarié est plus adapté

à cette fin, puisque des comparaisons entre des catégories variables (p. ex. les personnes qui ont étudié en France et celles qui ont étudié en Algérie) peuvent être effectuées tout en tenant compte des différences dans d'autres caractéristiques (p. ex. l'âge au moment de l'admission).

Le tableau 5 montre les résultats d'un modèle de probabilité linéaire où la variable dépendante (ou des résultats) est égale à 1 si la personne résidait à l'extérieur du Québec et 0 dans les autres cas. Dans ce cas, l'échantillon se limitait aux IFFEE, étant donné que les FNIFE n'ont aucune caractéristique d'immigrant leur permettant de contribuer au modèle.

Tableau 5

Régression de la résidence à l'extérieur du Québec selon les caractéristiques sociodémographiques et des immigrants, immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger, 2016 et 2021

	2021		2016	
	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type
Sexe (groupe de référence = hommes)				
Femmes	-0,02	0,02	0,03	0,03
Âge à l'admission (groupe de référence = moins de 25 ans)				
25 à 34 ans	-0,08	0,07	0,09 †	0,05
35 à 44 ans	-0,09	0,07	0,10 †	0,05
45 ans et plus	-0,08	0,08	0,22 **	0,07
Lieu d'études (groupe de référence = reste du monde, sauf le Canada)				
France	0,17 ***	0,03	0,20 ***	0,04
Algérie	-0,01	0,02	-0,01	0,02
République démocratique du Congo	0,34 *	0,14	0,33 **	0,13
États-Unis d'Amérique	0,41 **	0,15	0,46 ***	0,13
Liban	0,14 †	0,08	0,22 *	0,09
Côte d'Ivoire	0,19 †	0,10	0,23 †	0,14
Cameroun	0,06	0,06	0,16	0,10
Égypte	0,18 *	0,07	x x	x
Suisse	x x	x	0,40 **	0,14
Maurice	x x	x	0,76 ***	0,14
Royaume-Uni	0,51 **	0,18	x x	x
Belgique	x x	x	0,16	0,10
Haïti	x x	x	0,36 *	0,17
Nombre d'années écoulées depuis l'admission (groupe de référence = 0 à 4 ans)				
5 à 9 ans	-0,07 †	0,04	0,00	0,03
10 à 14 ans	-0,07 †	0,04	0,00	0,03
15 à 19 ans	-0,07 †	0,04	0,02	0,05
20 à 24 ans	-0,01	0,05	0,04	0,05
25 ans ou plus	-0,10	0,07	0,02	0,07
Catégorie d'admission des immigrants (groupe de référence = catégorie économique)				
Regroupement familial	0,03	0,03	0,06 †	0,03
Réfugiés	0,07 †	0,04	0,04	0,04
Ordonnée à l'origine	0,22 **	0,08	-0,08	0,06
R ² rajusté	0,08		0,14	

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,10)

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,01)

***valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,001)

Notes : Les échantillons portent sur les groupes d'âge de 18 à 60 ans. Sont exclus les immigrants qui ont été admis avant 1980.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et 2021 et fichiers maîtres sur les particuliers T1 de 2017 à 2021.

Les résultats présentés au tableau 4 selon le lieu d'études et la catégorie d'admission des immigrants étaient généralement inchangés tout au long de l'analyse de régression portant sur les données de 2021 et de 2016, comme l'indique le tableau 5. Plus précisément, les IFEE ayant étudié au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique et en République démocratique du Congo étaient les plus susceptibles de résider à l'extérieur du Québec. En revanche, les personnes ayant étudié en Algérie étaient les moins susceptibles de résider à l'extérieur du Québec (parmi les lieux d'études qui pouvaient être examinés séparément), bien qu'on ne puisse pas les distinguer (sur le plan de la signification statistique) des personnes qui ont étudié dans le reste du monde (sauf au Canada) et dans les autres pays énumérés dans le tableau. De plus, les personnes qui avaient étudié en France occupaient le haut du classement quant à leur probabilité de résider à l'extérieur du Québec.

Le fait que les IFEE du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique (deux pays où la langue officielle est l'anglais) étaient les plus susceptibles de résider à l'extérieur du Québec n'est peut-être pas étonnant, puisqu'il y a plus de possibilités d'emploi pour les enseignants anglophones à l'extérieur du Québec. Toutefois, le fait que les IFEE de la République démocratique du Congo et de la France (deux pays où la langue officielle est le français) se classent également à un niveau élevé pour ce qui est de leur probabilité de résider à l'extérieur du Québec peut être lié à une forte demande d'enseignants francophones à l'extérieur du Québec (soit dans des écoles françaises, soit dans des programmes d'immersion en français).

Les résultats de l'analyse de régression ont confirmé que les IFEE de la catégorie économique étaient moins susceptibles que leurs homologues de la catégorie de la famille ou de la catégorie des réfugiés de résider à l'extérieur du Québec, bien que les résultats n'aient pas toujours été statistiquement significatifs.

Enfin, les résultats n'ont révélé aucune différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes ou selon l'âge à l'immigration (du moins en 2021), mais ont fait ressortir quelques différences légères selon le nombre d'années écoulées depuis l'immigration en 2021.

4.2 Les immigrants francophones qui ont reçu une formation d'enseignant à l'étranger et qui travaillent comme enseignants en français à l'extérieur du Québec

La proportion des immigrants francophones qui ont reçu une formation d'enseignant à l'étranger (IFEE) et qui travaillent comme enseignants en français à l'extérieur du Québec est liée à leur incidence réelle sur l'atténuation de la pénurie d'enseignants de français à l'extérieur du Québec, surtout quand on les compare avec les FNIFE.

Le tableau 6 montre la répartition par secteur d'activité et par profession des IFEE et des FNIFE en 2021¹³ pour l'ensemble de l'échantillon de personnes qui ont travaillé ainsi que pour celles qui ont travaillé au Québec et à l'extérieur du Québec. La proportion des travailleurs qui ont été employés comme enseignants présente un intérêt. Dans l'ensemble, cette proportion s'établissait à 39,0 % pour les IFEE, ce qui était bien en deçà du taux observé chez les FNIFE (73,7 %). Bien que l'écart ne soit pas aussi important à l'extérieur du Québec (52,3 % comparativement à 79,7 %), il était tout de même considérable. En outre, les FNIFE à l'extérieur du Québec étaient beaucoup plus susceptibles de travailler comme enseignants en français (71,1 %) que les IFEE (46,8 %).

13. Les résultats de cette section ne sont disponibles que pour 2021, car la variable relative à la langue utilisée au travail était quelque peu différente dans le Recensement de la population de 2016.

Alors que les IFEE étaient considérablement moins susceptibles de travailler comme enseignants par rapport aux FNIE, ces derniers étaient plus susceptibles que les IFEE d'occuper des emplois non liés à l'enseignement (y compris des postes de directeur ou d'administrateur) dans des écoles primaires ou secondaires, en particulier à l'extérieur du Québec (9,0 % des IFEE comparativement à 4,1 % des FNIE). Il en va de même pour les services d'enseignement (à l'exception des écoles primaires et secondaires), où 9,9 % des IFEE étaient employés, comparativement à 3,3 % des FNIE. Les IFEE (22,9 %) étaient beaucoup plus susceptibles de travailler dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale ou dans celui des administrations publiques que les FNIE (6,3 %), une tendance qu'on retrouvait aussi au Québec (24,9 % des IFEE comparativement à 6,3 % des FNIE) et, dans une moindre mesure, à l'extérieur du Québec (10,8 % des IFEE comparativement à 6,3 % des FNIE).

Tableau 6

Répartition par secteur d'activité et par profession des immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger et des non-immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant, globalement et selon le lieu de travail, 2021

	Immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger			Non-immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant		
	Globalement	Ont travaillé au Québec	Ont travaillé à l'extérieur du Québec	Globalement	Ont travaillé au Québec	Ont travaillé à l'extérieur du Québec
	pourcentage					
Secteur d'activité ou profession						
Agriculture, foresterie, pêche et chasse; services publics; commerce de gros; arts, spectacles et loisirs; et autres services (sauf administration publique)	3,7	3,3	6,3	1,9	1,9	2,1
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	x	x	x	0,1	0,0	0,2
Construction	x	x	x	0,3	0,3	0,3
Fabrication	5,8	6,6	x	0,7	0,7	0,3
Commerce de détail, et services d'hébergement et de restauration	4,3	4,3	x	1,5	1,6	1,2
Transport et entreposage; industrie de l'information et industrie culturelle; finance et assurances; services immobiliers et services de location et de location à bail; services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	9,2	9,8	5,4	3,1	3,2	2,6
Enseignants, directeurs et administrateurs d'écoles primaires et secondaires	39,0	36,4	52,3	73,7	72,6	79,7
Enseignants, directeurs et administrateurs d'écoles primaires et secondaires (français utilisé au travail)	35,9	33,9	46,8	70,3	70,1	71,1
Enseignants, directeurs et administrateurs d'écoles primaires et secondaires (autre langue utilisée au travail)	3,1	2,5	6,3	3,4	2,5	8,5
Écoles primaires et secondaires (à l'exclusion des enseignants, des directeurs d'école et des administrateurs)	8,9	8,7	9,0	7,6	8,2	4,1
Services d'enseignement (à l'exclusion des écoles primaires et secondaires)	5,8	5,1	9,9	4,8	5,1	3,3
Soins de santé et assistance sociale, et administrations publiques	22,9	24,9	10,8	6,3	6,3	6,3

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Notes : Les échantillons comprennent des personnes âgées de 18 à 60 ans qui occupaient un emploi à un moment donné depuis le 1^{er} janvier 2020. Sont exclus les immigrants qui ont été admis avant 1980.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les tendances à occuper un emploi d'enseignant en français¹⁴ selon le sexe et le groupe d'âge faisaient également apparaître des différences entre les IFEE et les FNIFE (tableau 7). Alors que les IFEE de sexe masculin étaient plus susceptibles de travailler comme enseignants en français (40,0 %) que leurs homologues de sexe féminin (34,2 %), l'inverse était vrai chez les FNIFE (66,1 % des hommes par rapport à 71,4 % des femmes). De même, la proportion de personnes occupant un poste d'enseignant en français augmentait avec l'âge chez les IFEE, alors qu'elle diminuait chez les FNIFE.

Tableau 7

Pourcentage d'immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger et de francophones non immigrants ayant une formation d'enseignant qui travaillaient comme enseignants en français, selon le sexe et le groupe d'âge, 2021

	Immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger	Francophones non immigrants ayant une formation d'enseignant
	pourcentage	
Sexe		
Hommes	40,0	66,1
Femmes	34,2	71,4
Âge		
Moins de 35 ans	28,6	76,9
35 à 44 ans	32,5	72,6
45 ans et plus	38,6	64,4

Notes : Les échantillons comprennent des personnes âgées de 18 à 60 ans qui occupaient un emploi à un moment donné depuis le 1^{er} janvier 2020. Sont exclus les immigrants qui ont été admis avant 1980.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021 et fichiers maîtres sur les particuliers T1 de 2017 à 2021.

Le tableau 8 présente les pourcentages d'IFEE qui étaient employés comme enseignants en français selon diverses caractéristiques des immigrants en 2021. Les IFEE qui avaient étudié en Égypte, en Côte d'Ivoire, en Algérie, aux États-Unis d'Amérique, en France, au Liban et au Cameroun étaient beaucoup plus susceptibles de travailler comme enseignants en français que ceux qui avaient étudié ailleurs dans le monde (sauf au Canada). De même, les IFEE de la catégorie économique étaient environ deux fois plus susceptibles de travailler comme enseignants en français que les IFEE des catégories du regroupement familial ou des réfugiés.

Le tableau montre également les résultats selon l'âge au moment de l'admission, ainsi que le nombre d'années écoulées depuis l'admission. Ces résultats sont un peu plus hétérogènes et font ressortir l'importance d'adopter une approche multivariée.

14. Le reste de la présente section est axé sur le résultat du travail comme enseignants en français (pas nécessairement à l'extérieur du Québec). La raison tient au fait que les tailles d'échantillon sont trop petites pour que l'on puisse déclarer bon nombre des résultats s'ils sont produits explicitement pour les personnes travaillant à l'extérieur du Québec. Cette question sera abordée dans l'analyse multivariée (voir tableau 9).

Tableau 8

Pourcentage d'immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger et qui occupaient un emploi d'enseignant en français, selon les caractéristiques des immigrants, 2021

	Pourcentage
Lieu d'études	
France	45,1
Algérie	49,1
États-Unis d'Amérique	45,5
Liban	42,1
Côte d'Ivoire	53,3
Cameroun	38,9
Égypte	56,0
Reste du monde (sauf le Canada)	24,6
Âge à l'admission	
Moins de 25 ans	31,0
25 à 34 ans	35,1
35 à 44 ans	38,5
45 ans et plus	30,6
Nombre d'années écoulées depuis l'admission	
0 à 4 ans	30,5
5 à 9 ans	29,8
10 à 14 ans	38,4
15 à 19 ans	47,5
20 à 24 ans	33,3
25 ans ou plus	22,6
Catégorie d'admission des immigrants	
Économique	40,6
Regroupement familial	23,8
Réfugiés	20,6

Notes : Les échantillons comprennent des personnes âgées de 18 à 60 ans qui occupaient un emploi à un moment donné depuis le 1^{er} janvier 2020. Sont exclus les immigrants qui ont été admis avant 1980.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

À cette fin, le tableau 9 montre les résultats d'un modèle de probabilité linéaire où la variable dépendante est égale à 1 si la personne était un enseignant en français, et 0 dans les autres cas. La principale covariable d'intérêt dans le modèle est le lieu de travail. Les IFEE qui travaillaient à l'extérieur du Québec étaient plus susceptibles de 14 points de pourcentage de travailler comme enseignants en français que leurs homologues qui travaillaient au Québec (une différence significative s'établissant à 1 %).

Tableau 9

Régression du travail comme enseignant en français selon les caractéristiques sociodémographiques et les caractéristiques des immigrants, immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger, 2021

	Coefficient	Erreur-type
Lieu de travail (groupe de référence = Québec)		
À l'extérieur du Québec	0,14 **	0,05
Sexe (groupe de référence = hommes)		
Femmes	-0,03	0,04
Âge à l'admission (groupe de référence = moins de 25 ans)		
25 à 34 ans	0,02	0,08
35 à 44 ans	0,05	0,09
45 ans et plus	0,08	0,11
Lieu d'études (groupe de référence = reste du monde, sauf le Canada)		
France	0,20 ***	0,04
Algérie	0,21 ***	0,05
États-Unis d'Amérique	0,17	0,15
Liban	0,20 †	0,11
Côte d'Ivoire	0,29 *	0,12
Cameroun	0,16	0,10
Égypte	0,32 **	0,10
Nombre d'années écoulées depuis l'admission (groupe de référence = 0 à 4 ans)		
5 à 9 ans	-0,02	0,05
10 à 14 ans	0,11 *	0,05
15 à 19 ans	0,23 ***	0,06
20 à 24 ans	0,07	0,07
25 ans ou plus	0,09	0,08
Catégorie d'admission des immigrants (groupe de référence = catégorie économique)		
Regroupement familial	-0,12 **	0,04
Réfugiés	-0,10 †	0,05
Ordonnée à l'origine	0,16	0,10
R ² rajustée		0,09

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,10)

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,01)

***valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,001)

Notes : Les échantillons comprennent des personnes âgées de 18 à 60 ans qui occupaient un emploi à un moment donné depuis le 1^{er} janvier 2020. Sont exclus les immigrants qui ont été admis avant 1980.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021 et fichiers maîtres sur les particuliers T1 de 2017 à 2021.

Le tableau 9 indique également que les IFEE qui ont étudié en Égypte, en Côte d'Ivoire, en Algérie, en France et au Liban étaient nettement plus susceptibles de travailler comme enseignants en français que ceux qui avaient étudié dans les pays faisant partie du groupe de référence (tous les pays qui ne figurent pas dans le tableau, sauf le Canada, puisque, par définition, les IFEE ont acquis leurs titres de compétence à l'extérieur du Canada). Ces différences variaient de 20 à 32 points de pourcentage.

Les IFEE de la catégorie du regroupement familial étaient moins susceptibles de 12 points de pourcentage et ceux de la catégorie des réfugiés moins susceptibles de 10 points de pourcentage que les IFEE de la catégorie économique de travailler comme enseignants en français. Bien que les différences soient nettement plus faibles que celles présentées au tableau 8, les IFEE de la catégorie économique étaient encore beaucoup plus susceptibles que les deux autres groupes de travailler comme enseignants en français.

Enfin, les résultats du tableau 9 indiquent en outre qu'il n'y avait pas de différences significatives selon le sexe ou l'âge au moment de l'immigration. Les IFEE qui s'étaient installés au Canada de 10 à 19 ans plus tôt étaient beaucoup plus susceptibles de travailler comme enseignants en français que leurs homologues qui avaient immigré de 0 à 4 ans plus tôt¹⁵.

Le fait que les IFEE étaient plus susceptibles de travailler comme enseignants en français à l'extérieur du Québec plutôt qu'au Québec est remarquable. L'une des raisons possibles est d'ordre économique : les salaires des enseignants sont généralement moins élevés au Québec que dans d'autres grandes provinces, comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique¹⁶. Si des possibilités d'emploi autres que dans l'enseignement s'avèrent plus lucratives, celles-ci pourraient détourner les IFEE de l'enseignement. Or, les IFEE employés comme enseignants (y compris comme enseignants en français) gagnaient beaucoup plus que leurs homologues occupant d'autres emplois, ce qui donne à penser que l'enseignement aurait généralement constitué un premier choix sur le plan économique. De plus, l'écart entre le revenu médian des IFEE employés comme enseignants et celui de leurs homologues occupant d'autres emplois était en fait moins important à l'extérieur du Québec que dans la province. Autrement dit, les perspectives de rémunération relativement plus faibles pour des professions autres que l'enseignement n'étaient probablement pas un facteur pouvant expliquer la prévalence plus élevée des IFEE occupant un emploi dans l'enseignement à l'extérieur du Québec plutôt qu'au Québec¹⁷. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer les raisons de cette tendance, d'autres facteurs peuvent jouer un rôle, comme les différences dans la reconnaissance des titres de compétence, l'offre et la demande sur le marché de l'enseignement, et les préférences des travailleurs.

5 Conclusion

Des pénuries d'enseignants francophones ont été signalées à l'extérieur du Québec, ce qui soulève des préoccupations au sujet de la viabilité à long terme du français dans les CFM. L'une des façons de remédier à ces pénuries consiste à recruter et à retenir activement les immigrants francophones qui ont déjà une formation d'enseignant. Le but de la présente étude était de mettre en évidence la taille relative de ce groupe, les régions où ces immigrants tendent à s'établir au Canada et leur propension à travailler comme enseignants dans des écoles primaires et secondaires, particulièrement en français. Autrement dit, l'étude visait à quantifier le rôle potentiel et réel que jouent les immigrants afin d'atténuer la pénurie d'enseignants en français dans les CFM.

L'étude révèle que 0,2 % des immigrants âgés de 18 à 60 ans en 2021 étaient des francophones ayant une formation d'enseignant (dont environ la moitié, soit 0,1 %, l'avaient reçue à l'extérieur du Canada), comparativement à 0,7 % des non-immigrants du même groupe d'âge.

Parmi les principaux groupes de comparaison, 14,9 % des IFEE résidaient à l'extérieur du Québec, soit environ la même proportion que celle des FNIFE (15,8 %). Les IFEE vivant à l'extérieur du Québec étaient plus susceptibles de résider à Toronto, en Alberta et en Colombie-Britannique, mais moins susceptibles de résider dans le reste de l'Ontario (sauf à Ottawa, où ils

15. Comme il est indiqué dans la section sur les données et les méthodes, ce résultat peut être interprété comme étant l'effet du nombre d'années écoulées depuis l'immigration ou un effet d'année d'entrée de la cohorte.

16. Statistique Canada, tableau 37-10-0243-01.

17. Le revenu médian (en dollars de 2020) des IFEE qui travaillaient comme enseignants au Québec était d'environ 71 600 \$, comparativement à 35 200 \$ pour ceux qui occupaient un autre emploi, tandis que les IFEE qui résidaient à l'extérieur du Québec gagnaient 69 200 \$ lorsqu'ils occupaient un emploi d'enseignant, et 42 700 \$ lorsqu'ils exerçaient une autre profession. Par comparaison, le revenu médian des FNIFE était de 74 300 \$ pour les enseignants, et de 64 100 \$ pour ceux qui occupaient un autre emploi au Québec, alors que pour les FNIFE établis à l'extérieur du Québec, le revenu médian se chiffrait à 85 200 \$ pour les enseignants, et à 66 800 \$ pour ceux qui occupaient un emploi dans d'autres secteurs.

étaient à peu près aussi susceptibles de résider) et au Nouveau-Brunswick. Parmi les IFEE, le lieu d'études et la catégorie d'admission de la personne immigrante étaient fortement associés à la probabilité de résider à l'extérieur du Québec. Plus précisément, les IFEE qui avaient étudié au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique et en République démocratique du Congo étaient les plus susceptibles de résider à l'extérieur du Québec, tandis que ceux qui avaient étudié en Algérie étaient les moins susceptibles (parmi les lieux d'études qu'on pouvait examiner séparément). En ce qui concerne les catégories d'admission, les IFEE de la catégorie économique étaient moins susceptibles de résider à l'extérieur du Québec que les IFEE de la catégorie des réfugiés.

Dans l'ensemble, 39,0 % des IFEE occupés travaillaient comme enseignants, ce qui était bien en deçà du taux observé chez les FNFE (73,7 %). Même si l'écart n'était pas aussi important à l'extérieur du Québec (52,3 % des IFEE comparativement à 79,7 % des FNFE), il était tout de même appréciable. En outre, les FNFE à l'extérieur du Québec étaient beaucoup plus susceptibles de travailler comme enseignants en français (71,1 %) que les IFEE (46,8 %).

Parmi les IFEE, le lieu de travail, le lieu d'études et la catégorie d'admission de la personne immigrante étaient fortement associés à la probabilité de travailler dans l'enseignement. Plus précisément, les IFEE travaillant à l'extérieur du Québec étaient beaucoup plus susceptibles d'être employés comme enseignants en français que leurs homologues travaillant au Québec. Les IFEE qui avaient étudié en Égypte, en Côte d'Ivoire, en Algérie, en France et au Liban étaient les plus susceptibles de travailler comme enseignants en français, tandis que les IFEE de la catégorie économique étaient plus susceptibles de travailler comme enseignants en français que leurs homologues de la catégorie du regroupement familial ou de la catégorie des réfugiés.

Comme nous l'avons vu dans la section sur le contexte politique, de récentes initiatives fédérales ont été élaborées pour recruter et maintenir en poste des enseignants d'expression française, y compris des enseignants francophones issus de l'immigration, notamment dans les CFM. Ces initiatives ont été élaborées peu après les périodes de référence de la présente étude (2021 et 2016). Ainsi, il sera judicieux de suivre l'évolution de la pénurie d'enseignants en français dans les CFM compte tenu des initiatives récentes et du rôle que pourraient jouer les immigrants au cours des prochaines années.

6 Annexe

Tableau A1

Caractéristiques sociodémographiques et caractéristiques des immigrants, immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger, 2016 et 2021

	Immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger		Immigrants francophones ayant reçu une formation d'enseignant à l'étranger et qui occupaient un emploi à un moment donné depuis le 1 ^{er} janvier de l'année précédant le recensement	
	2021	2016	2021	2016
	pourcentage			
Sexe				
Homme	29,2	28,9	29,8	30,6
Femme	70,8	71,1	70,2	69,4
Âge à l'admission				
Moins de 25 ans	4,3	4,9	4,0	4,8
25 à 34 ans	50,6	52,2	51,0	52,5
35 à 44 ans	38,0	35,9	38,1	35,9
45 ans et plus	7,3	7,0	6,8	6,9
Lieu d'études				
France	20,3	17,9	22,7	19,9
Algérie	15,0	14,5	15,5	14,0
République démocratique du Congo	1,4	1,6	1,4	1,4
États-Unis d'Amérique	1,3	1,5	1,5	1,0
Liban	2,8	2,4	2,6	2,1
Côte d'Ivoire	2,2	1,6	2,1	1,6
Cameroun	3,0	2,0	2,5	1,9
Égypte	3,6	2,8	3,5	2,8
Suisse	0,4	1,5	0,6	1,6
Maurice	x	0,8	x	0,5
Royaume-Uni	0,9	0,5	0,8	0,7
Belgique	1,5	1,8	1,4	2,1
Haïti	2,0	1,1	2,1	1,2
Reste du monde (sauf le Canada)	45,7	49,7	43,4	49,2
Nombre d'années écoulées depuis l'admission				
0 à 4 ans	17,2	27,4	14,6	22,6
5 à 9 ans	24,4	29,5	23,3	31,6
10 à 14 ans	28,2	22,9	30,0	24,5
15 à 19 ans	17,9	9,6	19,6	10,4
20 à 24 ans	8,1	6,6	8,3	7,4
25 ou plus	4,3	3,7	4,3	3,5
Catégorie d'admission des immigrants				
Économique	69,6	69,5	73,4	70,8
Regroupement familial	21,0	20,5	18,0	19,9
Réfugiés	9,5	10,0	8,7	9,3

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Notes : Les échantillons portent sur les groupes d'âge de 18 à 60 ans. Sont exclus les immigrants qui ont été admis avant 1980.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016 et 2021 et fichiers maîtres sur les particuliers T1 de 2017 à 2021.

Bibliographie

Frenette, M. 2024. [Maintien en poste et recrutement de jeunes travailleurs qualifiés de langue officielle minoritaire dans les provinces canadiennes](#), *Rapports économiques et sociaux*, vol. 4, n° 6, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.

Gouvernement du Canada. 2023a. [Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada \(projet de loi C-13\)](#).

Gouvernement du Canada. 2023b. [Projet de loi C-13 : Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois](#).

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. 2024. [Promouvoir l'immigration francophone hors Québec](#).

Patrimoine canadien. 2021. [Français et anglais : vers une égalité réelle des langues officielles au Canada](#), produit n° CH14-50/2021E-PDF au catalogue.

Patrimoine canadien. 2023. [Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection, promotion et collaboration](#). Gouvernement du Canada.

SOCIUS. 2021. [La pénurie du personnel enseignant en immersion française et en français langue seconde](#), étude réalisée pour le compte de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes.